



Commune d'ESSOMES-SUR-MARNE

1 rue de l'Abbaye

02400 Essômes-sur-Marne

03 23 83 08 31

mairie@mairie-essomes.com

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'organe délibérant qui sera affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal. Le recueil des actes administratifs est, quant à lui, abrogé.

Le compte rendu est remplacé par le procès-verbal signé par le maire et le secrétaire de séance.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024

Numéro de la délibération	Objet
2024DEL57	Location triennale de matériel d'illuminations de Noël avec la société BLACHERE ILLUMINATION
2024DEL58	Travaux de voirie Route du Thiolet – Secteur de la Picoterie – Tranche 2 – Attribution du marché
2024DEL59	Décision modificative n°1
2024DEL60	Acquisition d'un véhicule électrique sans permis – Demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération au titre de l'enveloppe n°1
2024DEL61	Acquisition de rayonnage pour la salle des archives de la mairie- Demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération au titre de l'enveloppe n°1
2024DEL62	Travaux à la salle polyvalente – Demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération au titre de l'enveloppe n°2
2024DEL63	Délibération procédant au classement de la parcelle AH n°233 dans le domaine public
2024DEL64	Modification du tableau des emplois – Création d'un poste non permanent en qualité d'adjoint d'animation à temps non complet

Le Maire,
Jean-Paul BERGAULT

Le Secrétaire de séance,
Karim SIBOUS